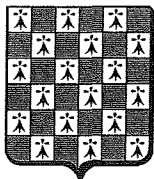


MAIRIE DE



WASQUEHAL

Wasquehal, le 13 Avril 2011

Mesdames et Messieurs les riverains,

**Objet : Parc situé rue Delerue, face à la rue du Boulevard**

Des rumeurs font état d'un projet de constructions de parkings et de maisons sur le parc dont l'entrée est située rue Delerue, face à la rue du Boulevard. Un affichage relatant la prochaine disparition de ce parc y figurait d'ailleurs à l'entrée.

Ces rumeurs sont totalement infondées et aucun projet n'aura lieu sur cette zone de verdure tant appréciée des wasquehaliens. De plus, ce terrain est inscrit au Plan Local d'Urbanisme (PLU) en Espace Boisé Classé (EBC), dispositif juridique permettant la protection des arbres et rendant impossible un tel projet. Le déclassement de l'EBC ne peut avoir lieu par une procédure de modification du PLU, mais seulement une révision générale du PLU qui a lieu tous les 10 ans, pour laquelle je demanderai le maintien de ce zonage afin de protéger cet espace.

Ce parc restera un lieu de nature et de détente, avec ses peupliers et ses cerisiers du Japon, n'en déplaise aux personnes souhaitant affoler les riverains en inventant des rumeurs de toute pièce.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Gérard Vignoble

Maire de Wasquehal